

**Benoit Tabaka**

Secrétaire Général, Directeur des relations institutionnelles et politiques publiques de Google en Europe du Sud

SIMPLIFIER POUR INNOVER : UNE OPPORTUNITÉ STRATÉGIQUE POUR L'EUROPE

L'Union européenne (UE) est aujourd'hui à un moment charnière. Face à des transformations technologiques rapides, à une concurrence mondiale accrue et à des tensions géopolitiques durables, sa capacité à innover et à créer de la valeur nécessite des choix politiques clairs et ambitieux. Dans ce contexte, le mouvement de simplification engagé depuis un an par les institutions européennes constitue un signal à la fois bienvenu et stratégique. Il est porteur de promesses en matière de compétitivité et d'innovation.

Un constat sans appel : la complexité réglementaire freine l'innovation et la compétitivité européenne

Ces dernières années, l'UE s'est dotée d'un cadre réglementaire ambitieux, notamment dans le numérique. Ces textes ont souvent joué un rôle pionnier au niveau mondial, qu'il s'agisse de la protection des données, de la concurrence ou plus récemment de l'intelligence artificielle. Cette ambition normative est une force, mais elle a aussi parfois généré une complexité cumulative, des délais de mise en œuvre et une fragmentation qui pèsent sur la capacité d'innovation des entreprises, européennes comme internationales, et sur leur aptitude à déployer rapidement des solutions à l'échelle du continent. Le rapport Draghi dresse à ce titre un constat sans détour : l'UE compte aujourd'hui près de 100 textes législatifs liés aux technologies et plus de 270 autorités de régulation actives dans le numérique à travers les États membres.

Pour les entreprises, la multiplication des obligations, des interprétations nationales et des interlocuteurs crée des charges croissantes, souvent disproportionnées, qui freinent l'innovation sans toujours renforcer la protection des citoyens. Cette complexité réglementaire se traduit concrètement par des **retards de déploiement**, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle. Des produits et services déjà disponibles dans d'autres régions du monde arrivent plus tard – voire jamais – en Europe. Ce décalage prive les entreprises et citoyens européens d'outils utiles et affaiblit la compétitivité de l'écosystème numérique européen.

Aujourd'hui, le moment est venu de changer de priorité : ne plus empiler de nouvelles règles, mais faire fonctionner efficacement celles qui existent déjà, et simplifier ce qui mérite de l'être. Mise en œuvre, application cohérente et simplification doivent désormais primer sur l'ajout de nouvelles couches réglementaires. Dans ce contexte, les initiatives de simplification – et notamment celles engagées dans le cadre de l'Omnibus numérique – représentent une opportunité décisive pour aller vers un cadre plus lisible, plus cohérent et plus équilibré, capable de soutenir l'innovation tout en garantissant un haut niveau de confiance.

La simplification comme levier d'innovation et de compétitivité : un effort attendu et bienvenu

Les efforts récents de simplification initiés par la Commission européenne – qu'il s'agisse de rationaliser les obligations de *reporting*, de mieux articuler les textes existants ou de renforcer la lisibilité des règles – doivent être salués et encouragés. Dans le domaine du numérique, mais aussi dans d'autres secteurs clés comme l'énergie ou l'industrie, simplifier ne signifie pas renoncer à nos valeurs. Il s'agit au contraire de rendre les règles plus efficaces, plus prévisibles et mieux orientées vers l'impact réel.

Pour les acteurs de l'innovation, la simplification est un levier direct de compétitivité. Elle libère des ressources qui peuvent être réinvesties dans la recherche, le développement et la création. Elle facilite l'émergence de nouveaux modèles économiques et accélère l'adoption de technologies clés, de l'intelligence artificielle au cloud, en passant par les technologies vertes. Elle renforce enfin l'attractivité du marché européen pour les talents et les investisseurs, dans un contexte de compétition mondiale intense.

Comme Mario Draghi le relève avec justesse : l'Europe ne souffre pas d'un manque d'idées ou de talents, mais d'un écart croissant entre son potentiel d'innovation et sa capacité à le transformer en succès industriels et commerciaux. L'environnement réglementaire européen, souvent complexe, fragmenté et hétérogène selon les États membres, constitue un frein significatif à la croissance des entreprises innovantes. La simplification constitue ainsi dès lors un levier stratégique, qui vise à créer un cadre plus lisible, plus prévisible et plus harmonisé, capable de réduire les coûts administratifs, d'accélérer les procédures et de faciliter l'investissement, tout en maintenant des standards élevés en matière de protection des consommateurs, de concurrence et de durabilité. Ainsi, cette dynamique de simplification s'inscrit pleinement dans une stratégie plus large visant à combler le fossé entre innovation et compétitivité ; et à redonner à l'Union européenne les moyens de transformer son potentiel en leadership économique et industriel durable.

Aller plus loin : la seule simplification n'est pas un projet politique en soi – et ne suffira pas pour répondre aux défis auxquels l'UE doit répondre.

Pour autant, la simplification ne saurait être une fin en soi. Elle doit s'inscrire dans un agenda politique plus large et plus ambitieux pour créer un cadre favorable permettant à l'Europe de retrouver sa place dans la concurrence internationale, articulé a minima autour des 3 axes suivants.

L'impératif d'un marché intérieur pleinement opérationnel et efficace. Comme le souligne un autre rapport très éclairant sur l'état de l'UE – celui d'Enrico Letta – le véritable enjeu pour l'Europe est désormais de faire advenir un marché intérieur pleinement opérationnel, en particulier dans le numérique. Trente ans après la création du marché unique, les entreprises continuent de se heurter à une réalité fragmentée, faite de divergences juridiques, fiscales et techniques entre États membres.

Dans le secteur numérique, cette fragmentation est particulièrement pénalisante. Des règles appliquées différemment selon les pays, des obligations administratives redondantes ou des infrastructures insuffisamment interopérables rendent encore trop complexe le passage à l'échelle européenne. Pour une entreprise innovante, se développer dans plusieurs États membres revient souvent à répliquer des démarches, des investissements et des stratégies de conformité, au détriment de la vitesse d'exécution et de l'innovation. Le résultat est connu : des innovations prometteuses qui stagnent, se déploient plus lentement, ou choisissent de se développer en dehors de l'Union. Ces freins structurels doivent être levés pour libérer tout le potentiel du marché unique numérique. Simplifier, harmoniser et rendre réellement effectives les règles existantes n'est pas un exercice technique : c'est une condition indispensable pour permettre aux entreprises européennes d'innover, de croître et de s'imposer sur la scène mondiale.

Il n'y a pas d'innovation sans investissement. L'Europe fait face à un sous-investissement structurel en comparaison des États-Unis et de la Chine. Les fonds européens se caractérisent par des tickets d'investissement généralement limités – rarement supérieurs à 30 millions d'euros – en décalage avec les besoins croissants de certaines entreprises technologiques, qui se chiffrent désormais en centaines de millions, voire en milliards d'euros. Tous secteurs confondus, l'écart d'investissement avec les États-Unis est estimé entre 45 % et 70 %, compromettant la capacité européenne à soutenir l'émergence de champions technologiques à l'échelle mondiale. Il est donc impératif que l'Europe se donne les moyens réels de ses ambitions en matière d'investissement. L'innovation – qu'elle soit technologique, industrielle ou sociale – requiert des financements massifs, patients et de long terme. Le chiffre de 800 milliards d'euros de besoins d'investissement par an cité dans le rapport Draghi

est ainsi tout à fait cohérent. L'achèvement de l'Union des marchés de capitaux constitue dès lors un levier central : en harmonisant les règles, en facilitant les investissements transfrontaliers et en développant des marchés financiers plus profonds et plus liquides, l'Europe pourrait canaliser plus efficacement l'épargne de ses citoyens — mais aussi du reste du monde ! — vers les entreprises innovantes, notamment les start-up et les scale-up. Il est urgent également de proposer des mécanismes capables de soutenir le passage à l'échelle des innovations stratégiques, notamment dans les secteurs clés de la transition écologique, du numérique, de l'intelligence artificielle, de la santé ou de la défense. Ces secteurs exigent des volumes d'investissement que les financements nationaux ou privés seuls peinent à assumer.

La nécessité de monter en compétences. Enfin, la simplification réglementaire ne produira pleinement ses effets que si elle s'accompagne d'un investissement massif et durable dans les compétences, et c'est particulièrement clé en ce qui concerne le numérique, et notamment le développement de l'IA. Sur ce point, l'Europe — et la France en particulier — doivent encore franchir un cap en matière de politique éducative. La modernisation des programmes, la formation des enseignants, la création de ressources adaptées et l'investissement dans les infrastructures liées à l'IA avancent de manière inégale. Sans un effort structuré, les compétences risquent d'évoluer moins vite que les besoins. La France dispose d'un atout important : une tradition scientifique solide et des formations d'excellence qui produisent des talents reconnus, notamment en mathématiques. Cet avantage a nourri l'émergence des acteurs du numérique actuels, mais il n'est pas acquis. Dans un contexte de forte concurrence mondiale, il doit être entretenu en permanence. Former des experts capables de développer de grands modèles d'IA est stratégique, mais insuffisant. Le succès de l'IA repose aussi sur la formation d'un large éventail de professionnels capables de l'intégrer dans tous les secteurs. Sans cette diffusion des compétences, l'IA restera concentrée et ne deviendra pas un moteur de productivité et de croissance pour l'ensemble de l'économie.

Une Europe plus simple et donc plus efficace et plus innovante

La dynamique de simplification européenne n'est pas un retour en arrière ou l'aveu de l'échec d'une politique menée jusque-là, mais une **réinvention du paradigme de l'action publique européenne**. Elle se doit d'agir de façon plus rapide, plus pertinente et être capable de répondre aux enjeux du numérique, de l'innovation et de la croissance économique.

Elle ne doit pas opposer les pouvoirs publics et les acteurs économiques mais combiner leurs forces pour démultiplier leurs résultats. La simplification est une des pierres sur laquelle la (nouvelle) économie européenne pourra se déployer. Car le droit n'a pas besoin d'être long ou compliqué pour être efficace, au contraire.

À l'heure où la compétition mondiale se durcit, où les technologies numériques redessinent les frontières de la prospérité, et où les défis climatiques et géopolitiques exigent des réponses concertées, **une Europe plus simple est une Europe plus forte**. C'est cette Europe-là que nous devons encourager : une Union qui simplifie pour innover, qui clarifie pour croître, et qui agit pour protéger sa compétitivité — et donc sa souveraineté — dans le monde.